

L'aide à l'étranger a, bien sûr, de multiples aspects. C'est, en effet, bien plus que distribuer des vivres, de l'argent ou du matériel. C'est bien plus que communiquer notre expérience technologique. C'est aussi—c'est là le nouveau concept et un fait vital—fournir l'organisation et le mécanisme qui permettent à cette technologie d'être productive. Voilà le véritable nœud du problème en matière de programme d'aide à l'étranger et c'est dans ce domaine que l'OIT sera particulièrement utile.

Ainsi, monsieur l'Orateur, je félicite le premier ministre (M. Trudeau) des paroles qu'il a prononcées aujourd'hui et des mesures que son gouvernement prend pour fêter ce 50^e anniversaire au Canada.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux qu'il m'incombe de dire quelques mots au nom du Nouveau parti démocratique en une occasion aussi importante. Nous accueillons volontiers l'initiative du premier ministre (M. Trudeau) qui donne l'occasion au Canada de rendre hommage à l'Organisation internationale du travail, qui se dévoue au service de l'humanité depuis 50 ans. C'est d'ailleurs l'une des plus anciennes organisations inter-gouvernementales et c'est un motif de fierté pour le Canada d'avoir été associé à son activité depuis ses débuts, en 1919.

Le premier ministre a rappelé que de nombreuses personnalités canadiennes avaient participé aux travaux de l'OIT et il a attiré l'attention des députés sur la présence à la tribune de quelques-uns d'entre eux. Je voudrais citer les noms de MM. Tom Moore, Paddy Draper et Claude Jodoin, et je pense également aux collègues du ministère des Forêts et du Développement rural (M. Marchand) qui se sont rendus à Genève de temps en temps pour prêter main-forte à l'Organisation.

Je citerai aussi le nom de Kalmen Kaplansky, membre pendant plusieurs années du conseil d'administration et actuellement directeur de la filiale canadienne dont le siège se trouve à Ottawa. C'est aussi pour nous un honneur de savoir que la direction de l'OIT a chargé M. Kaplansky de coordonner la commémoration nationale de ce 50^e anniversaire.

• (2.30 p.m.)

Monsieur l'Orateur, le premier ministre aussi bien que le chef de l'opposition ont indiqué certains traits caractéristiques de l'OIT. J'aimerais ajouter qu'il y a, à mon avis, au moins trois raisons au succès de cette orga-

nisation. Premièrement, dès ses débuts, elle s'est occupée des hommes, non pas dans un sens éclectique ou académique, mais en s'intéressant à leurs conditions de travail, qui régissent les trois quarts de leur vie. En deuxième lieu, cette organisation a réussi parce qu'elle a été une organisation tripartite réelle, représentant le gouvernement, le travailleur et l'employeur, et formée de telle façon que l'indépendance de l'un par rapport aux deux autres a été clairement acceptée et respectée.

Je puis en parler en connaissance de cause, car j'ai eu le très grand honneur d'être délégué par le Canada pour représenter le salariat aux conférences annuelles qui ont eu lieu à Genève en 1959, en 1960 et en 1961. J'y ai vu l'utilité de cet organisme mondial englobant trois groupes, gouvernement, patronat et salariat, tous sur un pied d'égalité, qui cherchent à résoudre les problèmes des travailleurs dans le monde entier. Troisièmement, cette organisation a eu du succès parce qu'elle a proclamé la première, certains principes de justice sociale et économique et qu'elle a veillé à leur application maximale.

On peut dire également que l'OIT s'est magnifiquement adaptée aux conditions et aux besoins nouveaux d'un monde dynamique. Au début, elle s'est surtout appliquée à adopter des conventions et des recommandations. C'est encore là une partie importante de ses travaux, mais elle sait maintenant que pour améliorer d'une façon appréciable les conditions de vie et de travail des travailleurs, elle doit concentrer ses efforts sur la formation. Donc, sa tâche principale touche à l'heure actuelle le domaine de l'assistance technique. Ses réussites contribuent à relever les normes de vie dans le monde entier.

Nous sommes donc heureux de pouvoir célébrer le 50^e anniversaire de l'Organisation internationale du travail. Nous sommes heureux des initiatives dont a parlé le premier ministre, comme l'émission d'un timbre-poste commémoratif par exemple. Deux autres choses au moins nous semblent possibles. Nous pourrions d'abord encourager plus vigoureusement la ratification d'ententes ou de recommandations plus nombreuses de l'OIT, et s'il faut, pour ratifier ces ententes au niveau fédéral, que soit modifiée la constitution du Canada, j'espère que ce sera fait. Nous pourrions ensuite augmenter notre participation au programme d'aide technique de l'OIT, l'aidant ainsi de façon vraiment active dans la tâche qu'elle tente d'accomplir, en améliorant les conditions de vie et de travail des gens.